

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures
des transports et de la mer*

**Arrêté du 29 avril 2014 portant retrait de l'agrément de psychologue
au titre du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains**

NOR : DEVT1409616A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 29 avril 2014, l'agrément délivré à Mme Roux-Thorigny par arrêté en date du 21 novembre 2011 est retiré.